



Droit, économie, culture, société et cinéma

Organisé chaque premier semestre universitaire, et pour la quatrième année en 2019, ce cycle de projections-conférences de films documentaires ou de fictions français et étrangers, d'une durée de trois heures (1h30 de projection et 1h30 de cours-compléments-débats), a pour objectif de permettre d'approfondir des éléments des divers enseignements de la Faculté de Droit et de renforcer la culture générale et personnelle. A la différence d'autres formes de visionnage (ciné-club du campus, médiathèque de la Faculté ouverte aux troisième cycles, etc.), les séances sont ici envisagées comme de vrais enseignements en regard d'une matière et de thèmes précis, repris dans une bibliographie, des compléments et des renvois internet. Chaque année les cinq à six projections du semestre sont réparties dans la mesure du possible entre les trois grands ensembles disciplinaires « Justice et vie judiciaire » (pour le droit privé), « Etat(s) et vie publique » (pour le droit public interne et international), « Economie et société » (pour l'économie, les évolutions sociologiques, l'histoire des idées, etc.).

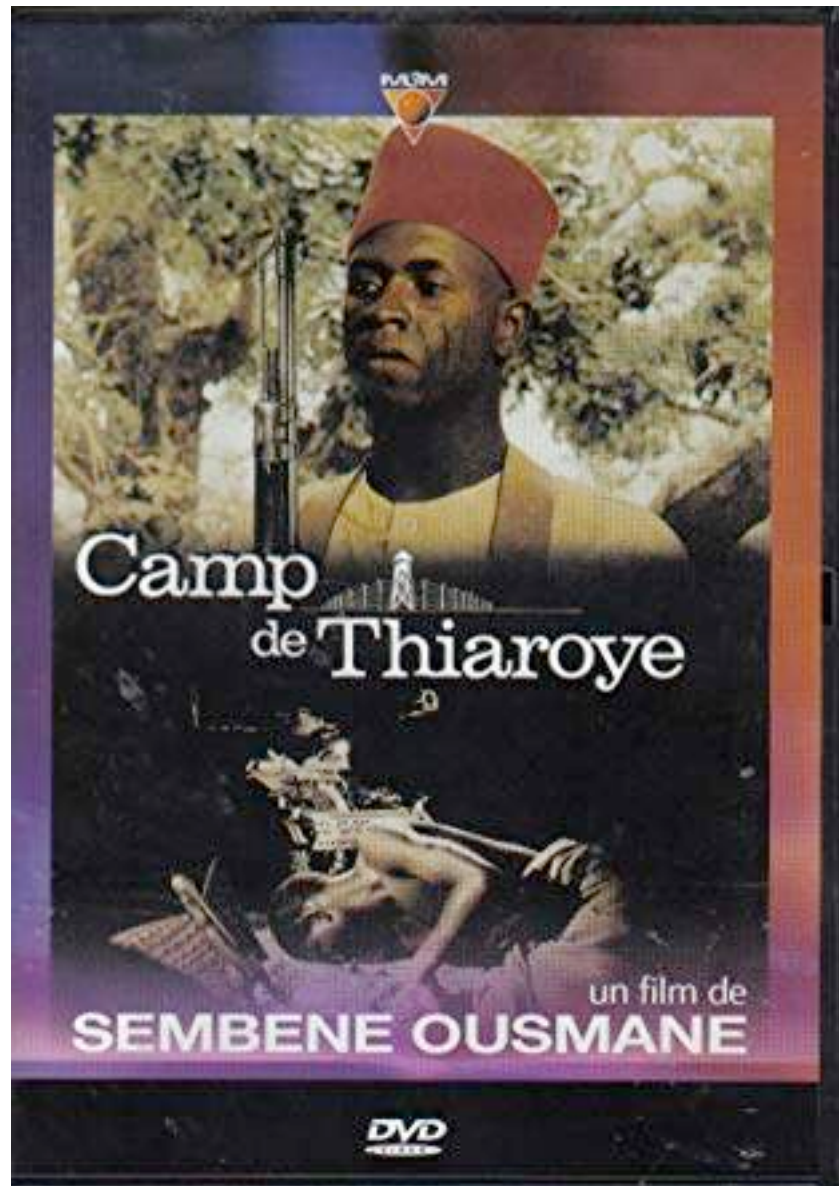
Le cours est évalué sous la forme d'un QCM comportant de 5 à 10 questions par séances, soit une cinquantaine au maximum. Les questions porteront sur des éléments de la thématique abordés au cours de la séance et présents également dans les compléments.

Toutes les séances ont lieu les **jeudi de 12h30 à 15h30 (Domaine Universitaire Jacob Bellecombette amphitheatre A3). L'entrée est libre.**

Il est bien entendu possible (et même très recommandé pour renforcer sa culture générale) de suivre la totalité ou certaines des projections, indépendamment du fait de choisir le cours en tant qu'enseignement évalué.

Le nom de l'enseignant responsable de chaque séance est indiqué en fin de chaque présentation.

Jeudi 10 octobre 2019



Camp de Thiaroye (1988, Ousmane Sembène, Sénégal, 147 mn)

Il y a peu de degrés dans l'ignominie et la bêtise. Mais si il en est, le massacre des combattants africains de la Seconde guerre mondiale au Sénégal, le 1^{er} décembre 1944, à peine revenus des fronts d'Europe, se trouve malheureusement au sommet. Ce moment historique tragique, sans équivalent, très tardivement reconnu par l'Etat français, constitue aujourd'hui encore un élément fondamental des relations culturelles franco-sénégalaises. Le film d'Ousmane Sembène, grand prix du jury de La Mostra de Venise à sa sortie, en est l'évocation historique précise et sobre, en même temps qu'une œuvre cinématographique profonde et poignante.

La Faculté de Droit de Chambéry, qui s'honore d'une collaboration active avec la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (deux colloques internationaux récents, un ouvrage à paraître et un déjà paru : <https://scienceetbiencommun.pressbooks.pub/soleilpourtous/#main>), est heureuse de proposer cette projection à l'occasion des 75 ans cette année du massacre de Thiaroye.

Le film *Camp de Thiaroye* est la première et seule œuvre de fiction cinématographique consacrée aux événements du camp de transit militaire situé près de Dakar où plusieurs centaines d'anciens combattants africains (Sénégalais, Maliens, etc.) attendaient leur démobilisation en novembre 1944. Nous l'aborderons sous trois angles principaux :

1- En tant qu'évènement historique pour partie au moins contesté.

La version officielle des événements a longtemps été celle d'une mutinerie de soldats mécontents, qui auraient tiré les premiers, avec au final 35 morts et 35 blessés, puis 34 condamnations allant jusqu'à 10 ans de prison ferme et dégradation militaire (avec grâce en partie en 1947). Le président François Hollande en novembre 2014 a fait évoluer cette version en évoquant toujours « 35 morts » (près de 70 est le chiffre aujourd'hui officiellement envisagé), mais aussi, pour la première fois, la responsabilité de la France, sachant qu'il y a 244 tombes anonymes au cimetière militaire de Thiaroye, que le lieu de sépulture des victimes du massacre est inconnu (mais probablement dans l'enceinte militaire), et que plus de 1200 soldats ont débarqué à Dakar durant cette période.

Les éléments essentiels sont ici en 5 mn et avec de belles images le reportage de France24 en 2014 : <https://www.france24.com/fr/focus/20141127-video-massacre-thiaroye-senegal-seconde-guerre-mondiale-camp-reportage-controversee-70-ans-apres>

L'historienne française Armelle Mabon, maître de conférences à l'Université de Bretagne Sud, parle pour sa part d'un « crime de masse prémédité », prévu avant le 1^{er} décembre 1944, afin de spolier les soldes obtenues par les soldats durant leur captivité en Allemagne. Elle avance le chiffre beaucoup plus élevé de 300 à 400 victimes, toujours enfouies dans des fosses communes, et dont aucune exhumation n'a pour l'heure été autorisée. Armelle Mabon travaille pour une enquête complète et une réhabilitation des soldats injustement accusés, avec restitution des sommes dues aux familles. On trouve ici son interview vidéo récente et très complète :

https://www.lemonde.fr/afrique/video/2017/12/01/massacre-de-thiaroye-en-1944-c-est-un-crime-de-masse-premedite_5223408_3212.html

2 - En tant que réalité mémorielle active, au Sénégal bien entendu, mais également désormais en France.

Les événements de Thiaroye sont aujourd'hui plus que jamais un exemple des « usages sociaux et politiques du passé », c'est-à-dire des « remémorations » actives et sensibles (et non seulement « de connaissance » ou « savantes » comme celles des historiens) dont témoignent les pratiques que l'on peut dire « mémorielles ». Dans le cas présent se mélangent divers niveaux de mémoire dont on

pourra débattre, des plus individuels et intimes aux plus « patriotiques », ou militants, en Afrique comme en France.

Pour un exemple de la présence mémorielle récente de l'événement, sur un site sénégalais de qualité :

<https://environnement-afrique.com/notre-histoire/>

On verra aussi le travail très complet et témoignant d'une autre démarche mémorielle, depuis la France, réalisé par le savoyard Julien Masson et des élèves de collège sous le titre *Mémoire en marche*. Le projet dépasse nettement l'événement de Thiaroye puisqu'il concerne l'ensemble des combattants africains de la seconde guerre mondiale (et notamment ceux, nombreux, du débarquement de Méditerranée), mais il s'inscrit dans sa continuité en cherchant à sauver de l'oubli des paroles jusque-là négligées, voire volontairement ignorées. Un riche web-documentaire réalisé pour RFI est ici (en outre d'un documentaire et d'un livre de photographies sur son site personnel) :

<http://webdoc.rfi.fr/tirailleurs-senegalais-seconde-guerre-mondiale-voyage/>

A l'occasion des 75 ans de l'engagement de ces Africains pour la libération du territoire national une intéressante interview a été faite en août dernier par le Monde Afrique, avec des renvois (témoignages etc.) :

https://www.lemonde.fr/afrique/article/2019/08/14/tirailleurs-senegalais-on-les-a-forces-a-s-engager-et-aujourd-hui-on-laisse-leurs-petits-fils-se-noyer-dans-la-mediterranee_5499469_3212.html

Sur Thiaroye même, enfin, avec la collaboration d'Armelle Mabon, une bande dessinée réaliste récente a été réalisée sous le titre *Morts par la France*. Ici une présentation détaillée du projet et de ses enjeux par ses auteurs, dont l'historienne, qui parle aussi du rôle des « historiens mystificateurs » : <https://journals.openedition.org/chrhc/8325>

La BD : <http://www.arenas.fr/livre/morts-par-la-france/>

3 - En tant qu'œuvre d'Ousmane Sembène, écrivain et réalisateur sénégalais de grand talent décédé en 1997.

Pour terminer on mesurera les qualités propres du films d'Ousmane Sembène (1923-2007), réalisé il y a déjà plus de trente ans, soit à une génération, déjà, de jeunes Africains ou Français. L'engagement précurseur du réalisateur sur le sujet, lui-même ancien tirailleur débarqué clandestinement en France en 1946, en même temps que le traitement très mesuré et finalement assez factuel, pourront être discutés. On en profitera pour évoquer le parcours d'Ousmane Sembène (cinéaste à 40 ans, militant à la CGT et au PCF), et ses œuvres parfois méconnues en France, en particulier les romans tels que *Le docker noir* (1956, assez largement autobiographique) et *Les bouts de bois de Dieu* (1960, sur la première grande grève des cheminots en Afrique). Ici une brève vidéo d'évocation biographique :

<https://www.dailymotion.com/video/x2jvlc8>